



# VILLE D'UGINE

## ARRETE MUNICIPAL N°2023-35

### **Service Affaires Générales**

### **Objet : Délégation des fonctions d'Officier d'Etat-Civil à un Conseiller Municipal**

Le Maire de la Ville d'Ugine,  
Vu l'article n°L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjoints, et en cas d'empêchement de ceux-ci, à des membres du Conseil Municipal.

Considérant que

### **ARRETE**

Article 1 : Madame CLAVEL Catherine, née le 05.07.1969 à ALBERTVILLE (SAVOIE), domiciliée Résidence Le Tyl – 73400 Ugine, Conseillère Municipale, est déléguée pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité en notre lieu et place et concurremment entre Nous, les fonctions d'officier d'Etat-Civil de la Commune d'Ugine,

Le samedi 25 février 2023 à l'occasion du mariage de :

- Madame Julie MORTENSEN et Monsieur Cédric GLAUDA

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame CLAVEL Catherine
- Service Affaires Générales
- M. le Sous-préfet d'Albertville

Chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire  
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.  
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

Notifié le Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230202-AR2023-35-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : null  
Affichage : 08/02/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Ugine, le 02 février 2023

Franck LOMBARD  
Maire d'Ugine

